

## 11 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Dépôt d'une œuvre au Musée Courbet - Convention entre la Ville de Besançon et le Département du Doubs

**M. l'Adjoint DAHQUI, Rapporteur :** Le Département du Doubs a inauguré le Musée Gustave Courbet rénové le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le parcours permanent retrace la carrière du peintre depuis sa formation à Ornans et Besançon. Afin d'évoquer l'enseignement qu'il suivit auprès du peintre Charles-Antoine Flajoulot à Besançon, cet établissement souhaiterait pouvoir exposer le «Portrait de Flajoulot» par Edouard Baille, tableau détenu au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (MBAA) et actuellement conservé en réserve. La mise en dépôt au Musée Courbet pourrait s'inscrire pour une durée de 5 ans renouvelables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Dans la perspective de la fermeture des espaces d'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon à partir de l'année 2012 pour rénovation, du déménagement des collections début 2013 et du début des travaux en automne de cette même année, la mise en dépôt de ce tableau permettrait d'offrir au public la possibilité de découvrir cette œuvre dans un autre lieu. Ce dépôt constitue également l'occasion de maintenir les liens entre les institutions muséales et plus largement entre les collectivités. Enfin, il faut souligner que ce tableau ne devrait pas être exposé immédiatement à la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Une convention de dépôt détaille les liens qui unissent les deux collectivités dans ce cadre.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de dépôt à intervenir avec le Département du Doubs.

«**M. LE MAIRE :** On prête des oeuvres au Musée Courbet qui rencontre un gros succès. On en est heureux pour le Conseil Général et pour le secteur d'Ornans.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Je profite de ce rapport pour vous demander quelle est votre stratégie de rapprochement avec ce Musée qui est quand même un musée de dimension internationale, comment la Ville de Besançon compte s'inscrire dans un travail de rapprochement avec la Ville d'Ornans car vraiment, la Ville de Besançon, capitale régionale, ne peut pas rester en dehors de ce succès et de ce mouvement.

**M. LE MAIRE :** La Ville de Besançon participe à toutes les actions de promotion au niveau du tourisme dans le cas du CRDT ou du CDT. C'est là que sont coordonnées les actions parce que vous parlez du Musée Courbet, vous pourriez parler aussi du Musée de Nancray, vous pourriez aussi parler de la Saline d'Arc-et-Senans, vous pourriez aussi parler du Musée du Fort de Joux, du Musée de Montbéliard, et là par exemple nous participons avec le dépôt d'une œuvre. J'imagine qu'au niveau de nos offices de tourisme il y a des actions en commun pour promouvoir cet ensemble car ce qui est important, c'est d'avoir un ensemble de musées de qualité à proposer aux touristes. Et c'est ce qui se fait, entre autres par le biais de dépôts d'oeuvres et d'actions communes avec nos offices de tourisme.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Monsieur le Maire, je pense que ça reste quand même très timide...

**M. LE MAIRE :** C'est votre avis !

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Oui c'est mon avis car on est la capitale régionale et nous n'avons pas la chance d'avoir des artistes comme Courbet. Nous n'en avons pas 100 000 qui ont su parler à la fois de leur région, de leur pays, comme c'est le cas de Courbet qui participe au rayonnement à la fois du Département, de la capitale aussi...

**M. LE MAIRE** : Bien sûr !

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT** : ...je pense qu'il y a quelque chose à développer là et qu'on a tort de rester un peu en retrait de tout cela. C'est vrai que j'en profite pour saluer aussi le Président du Conseil Général Claude JEANNEROT qui a su là vraiment saisir cette oeuvre dans cette dimension totale et je pense que vous devriez profiter de cela aussi pour vous rapprocher un peu plus de lui, faire ce travail mais également aller un peu plus loin au niveau de la Région.

**M. LE MAIRE** : Rassurez-vous, nous sommes très proches, surtout en ce moment.

**M. Pascal BONNET** : Je trouve qu'Elisabeth PEQUIGNOT a tout à fait raison de mettre l'accent sur un souci de mieux travailler ensemble avec les autres sur Courbet. Vous évoquez aussi la Saline, c'est sûr qu'il y a un certain nombre de lieux phares qui peuvent être en phase avec Besançon, la Saline à travers l'UNESCO... Vous avez récemment découvert l'intérêt de Victor Hugo mais Courbet c'est quand même quelqu'un qui rayonne sur le plan international. Le Département a pris les choses en main, c'est une bonne chose mais je pense que la Ville pourrait y être plus associée. Il y a eu il y a quelques jours un colloque de très grande qualité « Transferts de Courbet » qui mettait face à face des psys, des historiens de l'art et des personnes d'horizons très divers avec des conservateurs des principaux musées de France. La Ville y était représentée par M. GOVIGNAUX mais elle n'a pas beaucoup été perçue ce jour-là et je pense qu'on aurait pu faire plus en matière de rayonnement de Besançon à l'occasion d'un colloque de ce type-là.

**M. LE MAIRE** : Ecoutez mon cher ami, vous enfoncez des portes ouvertes si vous demandez qu'on travaille ensemble et qu'on utilise Courbet pour participer entre autres au rayonnement de la Franche-Comté, bien sûr que l'on peut vous dire oui mais c'est ce qui se fait déjà. Après ce n'est jamais assez pour vous».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 19 septembre 2011.*